

École Marie-Victorin

2190 Limoges

Longueuil, Québec

J4G 1E3

(450) 674-1388

À l'école Marie-Victorin, on danse...

À l'école Marie-Victorin, l'un des objectifs du plan de réussite 2012-2013 est d'augmenter la pratique d'activités physiques de nos élèves. Nous croyons que la présence d'un « Artiste en résidence » contribuerait à l'atteinte de cet objectif. En effet, nous croyons qu'offrir un **volet danse de style Hip Hop** (danse actuelle qui fait bouger, ouverture pour le break dance, le funky,...) pourrait être bénéfique à nos jeunes.

Grâce à une telle activité, nous désirons, dans un premier temps, favoriser la motivation et la persévérance scolaire, mettant ainsi en vedette la célèbre phrase « Un esprit sain dans un corps sain ». Dans un deuxième temps, l'approche orientante serait valorisée par le biais d'un contact entre les élèves et l'artiste. Cette relation permettra de créer un lien de confiance entre l'adulte et les jeunes, en ayant la possibilité d'échanger et de communiquer dans un contexte d'apprentissage. Enfin, en suscitant la contribution active des élèves, nous visons le développement de l'image positive de soi et des autres, essentiel à leur épanouissement.

La réalisation du projet :

- **Semaine 1** : l'artiste se présente aux élèves (tournée des 16 classes du préscolaire et primaire dont 4 groupes spécialisés) afin de parler de son métier, de ses qualités d'artiste, de ses études, de ses réalisations personnelles, de ses aspirations et pourrait aussi faire une petite démonstration de la danse sélectionnée.

- **Semaine 2** : l'artiste propose un atelier pratique en proposant d'abord une série d'étirements et des pas de base (Hip Hop) permettant ainsi aux élèves de se familiariser avec le style.
- **Semaine 3 à 7** : l'artiste fait vivre un projet de création collective en préparant avec les élèves une chorégraphie. Chacun des douze groupes concernés (6 classes du préscolaire et 1^{er} cycle, 3 classes du 2^e cycle, 2 classes du 3^e cycle et 1 classe de relation) élaborera une chorégraphie différente, selon l'âge des enfants et leur créativité. Le nombre pourrait légèrement varier selon le nouveau personnel affecté à l'école l'an prochain.
- **Semaine 8** : Présentation de chacune des chorégraphies, à l'ensemble des élèves de l'école. Nous profiterons de cet événement pour convier nos parents et ainsi souligner la fête de Noël d'une façon moins traditionnelle

Les conditions physiques :

Un local sera mis à la disposition de l'artiste, au Pavillon Le Jardin, pour ses créations personnelles. Les élèves pourront circuler au cours de la journée (période de récréations, période du dîner, pendant les heures de classes) pour aller observer l'artiste et le questionner, favorisant des échanges spontanés.

L'artiste aura cependant à se déplacer lors des rencontres des élèves dans leur classe et également se rendre au Pavillon L'Herbier, qui est à quelques minutes de marche du Pavillon Le Jardin, lors de la période de présentation (semaines 1 et 2).

Lors du processus de création, les élèves pourront se déplacer vers le local de l'artiste, mais parfois l'artiste aura se déplacer (semaines 3 à 7).

L'horaire des rencontres sera à déterminer avec l'artiste lors de son arrivée à notre école (dépend de l'horaire des spécialistes et autres réalités qui ne sont pas encore déterminés pour 2012-2013). Enfin, l'école est accessible de 8h00 à 16h00.

Nos attentes :

L'artiste qui proposera sa candidature doit être à l'aise de s'adresser à un groupe d'enfants et pouvoir adapter son message selon la clientèle et l'âge, bien entendu. Une personne dynamique saura capter l'intérêt de nos élèves.

L'artiste devra prendre connaissances du code de vie de l'école car celui-ci doit être respecté autant par les adultes que par les élèves.

L'artiste doit respecter les différentes politiques relatives à une école (loi sur le tabac, loi sur la violence psychologique,...)

L'artiste devra démontrer un grand sens éthique, tant envers les enfants, le personnel de l'école et les parents.

Vous pouvez consulter l'analyse du milieu pour en connaître davantage sur le vécu de l'école Marie-Victorin. Nous avons également un site Internet que nous vous invitons à consulter au <http://marie-victorin-longueuil.ecoles.csmv.qc.ca>

Merci de bien vouloir accepter de nous faire profiter de vos compétences et de votre générosité à partager avec nous votre expérience.

Johanne Dubé,

Directrice